



HAL
open science

Les mobilisations de travailleuses du sexe dans les années 2010 contre la croisade morale abolitionniste

Valérie Devillard, Guillaume Le Saulnier

► **To cite this version:**

Valérie Devillard, Guillaume Le Saulnier. Les mobilisations de travailleuses du sexe dans les années 2010 contre la croisade morale abolitionniste. *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, 2020, *Travailleurs, travailleuses !*, 1 (34), pp.112-125 [1-8]. <10.3917/tm.034.0112>. <hal-03987092>

HAL Id: hal-03987092

<https://univ-panthéon-assas.hal.science/hal-03987092v1>

Submitted on 27 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les mobilisations de travailleuses du sexe dans les années 2010 contre la croisade morale abolitionniste

Valérie Devillard, Carism, Université Panthéon-Assas Paris 2

Guillaume Le Saulnier, Cérep, Université de Reims Champagne-Ardenne

Depuis le mitan des années 1970, les mobilisations de travailleuses du sexe¹ constituent un cas limite² dans la nébuleuse des mobilisations catégorielles ou des actions collectives engagées en faveur de la cause des minorités sexuelles. Les recherches en sociologie politique ont montré quelles sont les frontières éphémères et mouvantes de l'espace de la prostitution en France, et quelles sont les faibles conditions de possibilité d'un agir ensemble dans cet univers des plus précaires et dominés³. En effet, les prostituées demeurent une population incertaine aux contours numériquement et statutairement flous, qui endure le double poids de la stigmatisation et de l'indignité intériorisées⁴. Par ailleurs, sa faible cohésion interne redouble la difficulté de se représenter en un groupe social autonome protestataire et d'être représenté dans et par des institutions professionnelles pérennes.

Toutefois, de telles mobilisations « improbables⁵ » ont bel et bien eu lieu. Trois d'entre elles constituent ainsi la « preuve » de leur existence et, *a minima*, de l'émergence fragile d'un groupe professionnel. En 1975, le mouvement d'occupation des églises contre la répression policière dont les prostituées sont la cible forme le mouvement de référence des mobilisations ultérieures. La constitution au milieu des années 1980 du Comité international pour les droits des prostituées fédérant des collectifs nord-américains et européens a pour objectif de donner une existence collective aux prostituées, s'efforçant de banaliser leur activité en l'érigeant tel « un métier comme les autres ». Enfin, dans leur engagement au début des années 1990 pour la prévention du sida, les prostituées deviennent pour certaines des « entrepreneuses de cause » à travers l'action sociale et médicale, à l'instar du Bus des femmes qui illustre leur participation active en la matière aux côtés des associations caritatives et médicales intervenant à Paris.

Loin d'attester un processus avéré de légitimation de l'exercice de la prostitution, ces trois mobilisations montrent surtout que les prostituées sont mobilisées, agies et représentées essentiellement à travers leurs « alliés » : associations catholiques d'action sociale et collectifs féministes abolitionnistes (au sens premier du terme, c'est-à-dire en faveur de l'abolition des dispositions étatiques de répression et de contrôle de la sexualité vénale), ou encore associations

¹ Par commodité, et au regard de la structuration fortement genrée de l'espace de la prostitution, nous privilégierons ici le féminin pour désigner les prostitué·e·s et le masculin s'agissant des client·e·s.

² Cette terminologie, empruntée à Howard Becker, est également synonyme de cas contraire ou négatif. L'auteur définit le cas contraire comme « des éléments de preuve infirmant les relations hypothétiques décrites dans [le] modèle ». Voir : Becker H., « Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », in Cefaï D., *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 358.

³ Mathieu L., « L'espace de la prostitution. Eléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés contemporaines*, n° 38, 2000, p. 99-116 ; Mathieu L., *Mobilisations de prostituées*, Paris, Editions Belin, coll. « Socio-histoires », 2001 ; Paternotte D., Perreau B., « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives des recherches », *Politique et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2012, p. 3-30.

⁴ Pryn S., *Stigmate et métier. Une approche sociologique de la prostitution de rue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999 ; Mathieu L., *La condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007.

⁵ Mathieu L., *Mobilisations de prostituées*, Paris, Editions Belin, coll. « Socio-histoires », 2001.

de lutte contre le sida du « Front Santé » (Médecins du monde, Planning familial, AIDES, Act Up, etc.).

Les années 2000-2010 marquent le pas des mobilisations de prostituées, face au retour en force des politiques publiques dirigées contre la sexualité vénale. L'on voit les premières mesures législatives répressives apparaître sous le ministère de l'Intérieur de Nicolas Sarkozy, avec le vote de la « loi sur la sécurité intérieure » du 18 mars 2003 rétablissant le délit de « racolage passif ». En réponse, une première marche des fiertés des travailleuses du sexe, dénommée la « Pute Pride », est organisée en mars 2006 entre la place Pigalle et la rue Saint-Denis à Paris. Le Syndicat du Travail Sexuel (STRASS) est créé en mars 2009, lors des Assises européennes de la prostitution qui se tiennent dans la capitale. Malgré les actions collectives engagées ou soutenues par ce « syndicat », les mesures répressives se poursuivent avec la loi du 13 avril 2016, qui entend lutter contre « le système prostitutionnel⁶ » en instituant notamment la pénalisation des « clients » des travailleuses du sexe, au motif d'une inversion de la charge pénale.

L'on se concentrera ainsi sur les mobilisations de travailleuses du sexe intervenues dans les années 2010, en réponse à des mesures législatives dites « abolitionnistes » au sens second du terme, c'est-à-dire dirigées contre la prostitution, laquelle, dans cette acception, est essentialisée comme une violence sexuelle autour de laquelle se structure un « système » criminel. Si ces lois (votées sous des gouvernements aussi bien de droite que de gauche) diffèrent dans leurs attendus et leurs modalités, elles partagent et consacrent une philosophie abolitionniste répressive, laquelle elle est sous-tendue par la stigmatisation des prostituées et la criminalisation de leur activité. Elles sont le résultat d'une vaste « croisade morale⁷ » engagée contre la sexualité vénale, orchestrée au premier chef par des associations dites « abolitionnistes » : le Mouvement du Nid et la Fondation Scelles, parmi d'autres, se sont ainsi fédérés pour constituer la plateforme commune « Abolition 2012 », en vue de peser sur les élections présidentielles et d'obtenir l'inscription d'une proposition de loi dans le programme des candidats.

Les mobilisations étudiées visent la dé-stigmatisation de la prostitution, et, en dernière instance, la reconnaissance légale et sociale du travail sexuel et de celles et ceux qui l'exercent⁸. Dans le cadre d'une sociologie compréhensive, nous prenons au sérieux cette revendication. Consécutivement, nous analysons les mobilisations de travailleuses du sexe et leur dramaturgie en nous référant au concept de « représentation » au sens que lui donne Luc Boltanski à propos des cadres, au prisme d'une sociologie des professions et des professionnalisations⁹. Le travail de représentation recouvre : des stratégies de dénomination (taxinomie) ; des manœuvres de présentation de soi, aussi bien dans les interactions en coprésence que dans l'espace public (représentation) ; un travail politique et rhétorique de légitimation au sein des arènes institutionnelles (institutionnalisation). A cette aune, le travail de représentation opéré par les travailleuses du sexe consiste à les rétablir comme sujet indissociablement politique et juridique. Elles se donnent ainsi comme une communauté dotée d'une conscience collective, et

⁶ Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

⁷ Mathieu L., *La fin du tapin. Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, Editions François Bourin, 2014. Voir aussi : Gusfield J., *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press, 1963.

⁸ Le travail sexuel est englué dans une situation juridique ambiguë. En France, le fait de se prostituer n'est pas illégal. En revanche, le racolage (jusqu'à la loi du 13 avril 2016), le proxénétisme, et, désormais, l'achat d'actes sexuels sont punis par la loi.

⁹ Boltanski L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Editions de Minuit, 1982.

engagée dans une action collective pour réclamer : la reconnaissance légale et sociale du travail sexuel ; consécutivement, l'accès aux droits économiques et sociaux, et, notamment, au régime de la Sécurité sociale ; ainsi que le droit à la sécurité, face aux risques sanitaires et aux risques d'agression, mais aussi face au harcèlement policier et à la répression pénale.

L'on s'appuiera ici sur un corpus de photographies de la prostitution et de mobilisations de travailleuses du sexe, pour analyser le travail de (auto)représentation et de mise en scène autour de leur activité. Nous rappellerons que les manifestations accédant à la visibilité dans les médias d'information ne représentent qu'une petite fraction des mobilisations organisées sur la voie publique par la société civile¹⁰. Les mobilisations de prostituées n'échappent pas à la règle, et ce, jusque dans les phases d'examen de la loi du 13 avril 2016 devant les deux assemblées. La médiatisation des actions des membres du STRASS et des collectifs alliés est d'autant plus rare que les travailleuses sont invisibilisées dans l'espace public, et que le cadrage interprétatif dominant, observé lors d'une précédente enquête¹¹, épouse la conception « abolitionniste » ancrée dans la culture politique française depuis la loi Marthe-Richard de l'immédiat après-guerre. Au cours de cette enquête, nous avons réalisé une fouille de données à partir de l'« Observatoire TransMedia » de l'INA, afin d'observer la structuration des arènes publiques numériques constituées autour de la proposition de loi de décembre 2013 en faveur de la pénalisation des clients de prostituées¹². Plusieurs étapes ont été nécessaires pour extraire les documents les plus représentatifs de cette lutte interprétative. Un premier corpus a rassemblé 1 720 documents, sur la période de mars 2013 à mars 2014. Un second corpus de 484 documents, enchevêtré avec le premier, a été consacré plus spécifiquement aux arènes numériques où apparaissait le STRASS, de septembre 2011 à mai 2014. Pour la présente étude, nous avons prélevé l'ensemble des photographies de presse comprises dans ce second corpus, en vue d'analyser la représentation des prostituées lors des manifestations de rue. Ce matériau visuel extrait de la presse en ligne a été enrichi par deux autres sources : des images de mobilisations de prostituées prises, entre 2012 et 2016, par trois photographes indépendants et publiées sur des blogs d'actualité ou sur le réseau social *Flickr* ; ainsi que, au titre de source militante, les photographies de l'édition 2018 du calendrier du STRASS¹³.

Les travailleuses du sexe aux prises avec les stéréotypes médiatiques

Les mobilisations de travailleuses du sexe ont pour instrument et pour enjeu la représentation de leur groupe, de leur condition et de leur activité. Elles viennent contrebalancer l'imaginaire façonné par les industries culturelles et médiatiques constitué autour de la prostitution. Cet imaginaire est foisonnant, tant la sexualité vénale nourrit les fantasmes, mais aussi polarisé, au sens où il oppose deux visions radicalement opposées. D'un côté, une représentation idéalisée,

¹⁰ Champagne P., *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Les Editions de minuit, 1990.

¹¹ Devillard V., Le Saulnier G., « Le problème public de la prostitution aux marges des arènes publiques numériques. Lutttes interprétatives et mobilisations pro-droits contre l'offensive abolitionniste sur le web », *Journal des anthropologues*, n° 142-143, 2015, p. 203-226.

¹² Les flux informationnels ont été capturés par l'INA de juillet 2011 à juin 2014. Ils rassemblent : des retranscriptions des journaux et d'émissions d'actualité de douze chaînes de télévision et de neuf stations de radio ; les éditions en ligne de six quotidiens nationaux (Lacroix.fr, Lefigaro.fr, Lemonde.fr, Leparisien.fr, Lesechos.fr, Liberation.fr) ; les dépêches de l'AFP ; une capture de 13 000 sites web (sites d'actualité, sites institutionnels ou partisans, blogs, etc.). Nous tenons à rendre hommage à Marie-Lucie Viaud, chercheuse à l'INA, dont le précieux concours nous a permis de réaliser cette enquête.

¹³ « Putes en lutte ! », calendrier du Syndicat du Travail Sexuel, édition 2018.

esthétisée, glamourisée de la prostitution est visible notamment dans nombre de récits imaginaires. Un exemple récent et emblématique réside dans la série italienne *Baby*, diffusée à partir de 2018 par la plateforme numérique payante *Netflix*. Cette glamourisation de la sexualité vénale s'observe également dans le discours journalistique, lequel emploie des procédés discursifs d'euphémisation : nous mentionnerons, par exemple, la dénomination chic d'« *escort* », en lieu et place de prostituée ou de travailleuse du sexe ; ou l'expression « parties fines » pour décrire les agissements de Dominique Strauss-Kahn lors de la publicisation de « l'affaire du Carlton de Lille », en 2011. De l'autre, une représentation misérabiliste, doloriste, victimaire insiste, quant à elle, sur les conditions d'exercice et d'existence des travailleuses du sexe. La prostitution y est donnée et dénoncée, *par essence*, comme une « exploitation », un « esclavage », une « traite¹⁴ », une forme systémique et paroxystique de la domination masculine et des violences sexuelles. Les prostituées sont décrites comme des « victimes », et les clients comme des déviants, voire des « prédateurs ».

Entre ces deux pôles existe, dans le discours journalistique et, en particulier, dans le fait divers, une représentation plus diffuse et systématiquement tronquée¹⁵. Les travailleuses du sexe y sont figurées par métonymie, par un cadrage visuel resserré sur une partie de leur corps ou de leur tenue, ou comme des silhouettes (dont le visage est indiscernable ou flouté) reléguées en arrière-plan, comme un simple élément du décor urbain. En l'occurrence, l'anonymat se donne comme une fabrication juridique et médiatique : il résulte de la législation sur le droit à l'image et à la présomption d'innocence¹⁶, mais aussi de l'horizon normatif des médias *mainstream*, lesquels façonnent un ordre du dicible et du visible qui délimite le pensé et le pensable, le montré et le montrable, et qui assigne les travailleuses du sexe à l'invisibilité, donc à l'inexistence. Cette représentation tronquée, avec ses logiques d'anonymisation, est analogue (par l'homologie des modalités de monstration) à celle observable dans les articles de presse et les reportages télévisuels où figurent des délinquants, dont les visages sont hors champ ou floutés, avec des plans serrés sur leurs mains ou sur une partie de leur corps ; en ce sens, elle exprime et entérine implicitement la criminalisation des prostituées.

Le dénominateur commun de ces types de représentation est de contester le statut de sujet aux travailleuses du sexe, de leur refuser toute agentivité, c'est-à-dire toute capacité à exister comme des sujets agissants et autodéterminés, et à exercer leur activité de leur propre chef, dans une négociation avec les rapports de pouvoir et de domination constitutifs de la structure sociale et du système capitaliste. Ainsi, la représentation glamourisée de la prostitution perpétue, de façon plus ou moins accusée et assumée, le « *male gaze*¹⁷ » à l'œuvre dans les productions audiovisuelles, entendu comme un regard masculin motivé par un inconscient patriarcal, qui figure et fétichise les femmes comme l'objet d'un désir phallo-centré. La représentation misérabiliste, pour sa part, enferme les travailleuses du sexe dans une vision

¹⁴ Sur le « schème de la traite » comme « habillage humanitaire de mesures sécuritaires contre l'immigration irrégulière », voir : Plumauzille C., « Prostitution », in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, Editions La Découverte, 2016, p. 499-510. Voir aussi : Jakšić M., « Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CXXIV, 2008, p. 127-146.

¹⁵ Voir aussi : Espineira K., « La médiatisation des politiques transgenres : du statut de contre-public à l'inégalité de la représentation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 4, 2014, mis en ligne le 1^{er} janvier 2014. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/695>.

¹⁶ Rohde E., « Voix et voies du droit », in Rohde E. (dir.), *L'éthique du journalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 78-94.

¹⁷ Mulvey L., "Visual Pleasure and Narrative Cinema", in Warhol R. R., Herndl D. P. (ed.), *Feminisms. An Anthology of Literary Theory and Criticism*, Rutgers University Press (2nd ed.), 1997, p. 438-448.

criminelle et pathologique de leur activité, laquelle ne pourrait être exercée que sous la contrainte. Elle les assigne au statut de victime passive, impuissante, abusée. Les prostituées sont ainsi placées sous le joug de proxénètes, eux-mêmes souvent structurés en « réseaux » mafieux transnationaux. Lorsqu'elles revendiquent la libre disposition de leur corps et de leur destinée, et qu'elles présentent leur activité comme un choix assumé, elles sont alors décrites comme contraintes par la nécessité économique, aliénées par des troubles psychologiques, ou, en dernière instance, mystifiées par des mécanismes de fausse conscience. Enfin, dans la presse en ligne généraliste, la représentation tronquée opère par réification ou par « fétichisation¹⁸ », pour dénier toute agentivité, sinon toute existence, aux travailleuses du sexe. Celles-ci sont réduites à l'état de fragment ou de silhouette, sans visage, sans parole, sans individualité.

Le travail d'autoreprésentation dans et par les mobilisations

Dans le cadre des manifestations¹⁹ des années 2010, les travailleuses du sexe assument un éventail de rôles distincts et complémentaires. Elles dénoncent d'abord leur place de victimes de la stigmatisation sociale, subsumée par la notion de « putophobie », mais aussi d'agressions physiques et sexuelles, de viols et de féminicides. Ces risques de victimation sont aggravés par – et imputés à – la législation dite « abolitionniste », la répression policière et les sanctions pénales. Les manifestantes se définissent aussi et surtout comme des « travailleuses » de plein droit, qui trouvent dans le travail sexuel une source de revenus, ou, du moins, un moyen de subsistance. Enfin, des féministes pro-sexe théorisent le travail sexuel et le constituent comme un instrument de subversion de l'idéologie et des structures patriarcales, ainsi que des rapports sociaux de genre qui en découlent. Elles se considèrent aux avant-postes des droits des femmes, par la dénonciation du stigmate de la prostitution, lequel exerce une menace et une contrainte sur toutes les femmes²⁰.

Plus spécifiquement, les slogans élaborés et clamés lors des manifestations privilégient dans une large mesure les procédés de dramatisation, et installent un schéma actantiel ternaire (« arrêtez le sida, pas nos clients », « sida : clientEs pénaliséEs = putes assassinéEs », « clients pénalisés, trans migrantes marginalisées précarisées », « trans sur le trottoir, l'Etat nous marche dessus », « vous couchez avec nous, vous votez contre nous ! »). Les travailleuses du sexe sont désignées et fédérées sous le pronom « nous », qui entérine la fiction d'un espace de la prostitution assimilable à une communauté cohérente et cohésive. Cette communauté solidaire s'oppose aux membres des pouvoirs législatif et exécutif, lesquels sont interpellés, souvent par adresse directe (« vous »), comme les responsables de la marginalisation qui frappe les prostituées, et, en corollaire, de la répression policière et de l'insécurité à la fois physique, sanitaire et économique à laquelle elles sont condamnées. Les « clients », pour leur part, apparaissent comme une figure ambiguë, à la fois nécessaire et menaçante : cette dénomination les banalise en les inscrivant dans une relation économique de service, en référence à une conception libérale du travail sexuel ; mais ils sont aussi donnés, implicitement, comme les possibles vecteurs de maladies et auteurs d'agressions sexuelles. L'on ajoutera que ce schéma actantiel évacue les proxénètes, afin de dissocier radicalement le travail sexuel du

¹⁸ Voirol O., « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 89-121.

¹⁹ Pierre Favre définit la manifestation comme « un déplacement collectif organisé sur la voie publique aux fins de produire un effet politique par l'expression politique d'une opinion et d'une revendication ». Voir : Favre P. (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 16.

²⁰ Petherson G., *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 2001.

proxénétisme, c'est-à-dire de l'illégalité mais aussi de toute référence à la contrainte, là où les positions et les mesures « abolitionnistes » convoquent sans relâche cette figure hors-la-loi pour criminaliser la prostitution.

La mise en scène des corps au cœur des mobilisations

Le rapport à la visibilité publique des travailleuses du sexe est ambivalent et marqué par un couple d'opposition lié au rapport inégalitaire des femmes et des hommes dans l'espace public. Les prostituées sont considérées comme des « femmes publiques », au sens où elles occup(ai)ent l'espace public urbain (à la différence des autres femmes), sans chapeau, cheveux nus et souvent décolorés ; ces connotations péjoratives contrastent avec le terme d'« hommes publics », expression valorisante au sens où ceux-ci sont les maîtres des lieux publics (rues, cafés, théâtres, assemblées, etc.). Ce lien étroit, sinon intime, avec l'espace public est d'ailleurs inscrit dans l'étymologie du mot « prostitution » (du latin *prostituere* : (se) situer devant). Le trottoir est donné comme le lieu emblématique du « tapin », tandis que la chaussée et le pavé sont les marqueurs de l'action politique protestataire²¹. Un déplacement symbolique s'opère ainsi pendant les manifestations des travailleuses du sexe en faveur de leurs droits à l'existence. Cependant, en raison de la stigmatisation et de la répression dont elles sont la cible, celles-ci demeurent peu nombreuses à manifester en faveur de la reconnaissance de leur activité.

Les manifestations de travailleuses du sexe des années 2010 présentent un caractère hors norme, en raison de la faible cohésion interne de l'espace de la prostitution et de la difficulté de former une communauté professionnelle stabilisée. Elles constituent « des formes de ritualisation et de légitimisation²² », mais émanant d'un groupe de personnes dont l'activité du commerce du sexe souffre d'une absence de reconnaissance sociale, politique et institutionnelle. L'exceptionnalité de ces rassemblements suspend, le temps du parcours, leur invisibilisation et leur stigmatisation, et renverse ainsi l'ordre institué des lieux publics. L'on est loin, dans le cas des « luttes des putes », d'une pratique politique conventionnelle et presque routinière qui serait la marque des manifestations catégorielles où deviennent explicites les causes de la lutte et les acteurs qui y sont engagés (manifestants « ordinaires », militants, syndiqués, sympathisants et soutiens politiques).

Dans les prises de vue photographiques des manifestations soutenues par le STRASS contre la pénalisation des clients de la prostitution, l'identification des personnes mobilisées s'effectue prioritairement à partir de leur apparence physique. Première rupture frappante avec les clichés de la presse en ligne généraliste illustrant les prostituées et leur activité, les prises de vue envisagent l'ensemble du corps des manifestantes. Ce changement de cadrage photographique – et partant de cadrage interprétatif – s'accompagne néanmoins de signes emblématiques de la figure de la prostituée.

²¹ L'histoire de la prostitution connaît depuis la fin des années 1970 un regain d'intérêt en France, particulièrement depuis les travaux d'Alain Corbin. Voir notamment : Corbin A., *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle*, Paris, Flammarion, 1978 ; Taraud C., *La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot et Rivages, 2003. L'historiographie anglo-saxonne n'est pas en reste. Voir : Walkowitz J., *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980 ; Gilfoyle T. J., "Review Essay. Prostitutes in History. From Parables of Pornography to Metaphors of Modernity", *The American Historical Review*, vol. 104, n° 1, 1999, p. 117-141.

²² Mariot N., « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, 2001/5, vol. 51, p. 707-738.

Les photographies des visages cristallisent les usages et les figures de l'anonymat, alors que la norme serait d'afficher explicitement une identité sociale et politique : l'anonymat se donne comme une tactique d'assujetties, ou, du moins, comme une nécessité face à la stigmatisation constante ; elle s'observe aussi bien dans les prises de vue en 1975 d'un collectif de prostituées cagoulées que dans celles des masques blancs arborés dans les années 2010. En effet, les travailleuses du sexe des années 2010 sont nombreuses à manifester le visage masqué, et constituent ainsi l'un des rares groupes professionnels (sinon le seul) qui défile en préservant l'indétermination de l'identité politique – hormis « professionnelle » – des protagonistes dans le cadre d'une mobilisation catégorielle. Si certaines cachent leur visage, c'est aussi, pour les manifestantes étrangères en situation irrégulière, afin de se protéger du risque d'être reconnues et réprimées, preuves photographiques à l'appui. Parmi les managements du stigmate²³ et le dégradé de situations et de tactiques qu'il recouvre, des travailleuses du sexe s'affranchissent au contraire de l'anonymat et assument publiquement leur condition, dans la veine du « *coming out* ». Les porte-paroles incarnent souvent une sorte d'« excellence prostitutionnelle²⁴ » (dans sa face externe), au sens où il s'agit de femmes, blanches, françaises, dotées de capitaux linguistiques et culturels, mais aussi militants, dont certaines sont auteures d'essais autour du travail sexuel ou du féminisme pro-sexe²⁵. Par contraste, les travailleuses du sexe étrangères sont quant à elles faiblement représentées dans les cortèges, à l'exception de ceux du milieu des années 2010, où l'on assiste à des rassemblements inédits de ces fractions parmi les plus précaires de l'espace de la prostitution²⁶.

Outre ces oppositions marquées par des couples antagoniques (visages découverts et corps parfois exhibés d'un côté, visages dissimulés et corps vêtus de l'autre), la mise en scène urbaine des sujets et des corps – telle que réfractée dans les prises de vue photographiques – revêt une double dimension dans le cours des mobilisations. La première emprunte aux manifestations et aux cortèges ritualisés caractéristiques des mobilisations catégorielles. La seconde s'ancre dans le registre propre aux collectifs activistes et mobilise des actions directes, dans la continuité des performances dans les lieux publics d'Act Up-Paris (les « zap ») ou encore des défilés comme la *Gay Pride*, dont la « Pute Pride » s'inspire directement. Cette dernière dénote d'ailleurs la dépendance des actions collectives de prostituées vis-à-vis des associations ou des collectifs alliés, auxquels elles empruntent leurs répertoires d'action (design graphique des affiches et des posters, présence de logos, mots d'ordre percutants, etc.).

Enfin, dans les manifestations et les défilés des années 2010, l'identité sociale des prostituées s'emblématise à travers des performances de genre au féminin, au risque que celles-ci obèrent les revendications des droits économiques et sociaux, potentiellement reléguées au second plan, faisant poindre la question des droits des minorités sexuelles. Les manifestant·e·s femmes, hommes, transsexuel·le·s, par un ensemble de signes patents et par un jeu sur les stéréotypes de genre (tenues vestimentaires, chaussures, maquillage, coiffures, postures, etc.) s'identifient largement au genre féminin. Les photographies montrent ainsi un dégradé subtil de performances de genre, des apparences « sur-genrées » à celles « dé-genrées », tandis que les apparences physiques sont souvent transfigurées (c'est-à-dire transformées, sinon magnifiées) pour les besoins de la scénographie urbaine et de sa dramaturgie. L'on observe également une

²³ Goffman E., *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975.

²⁴ Mathieu L., 2001, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Editions Belin, coll. « Socio-histoires », p. 288.

²⁵ A l'instar de l'essai *Libérez le féminisme !* publié en 2012 par Morgane Merteuil, ex-porte-parole du STRASS.

²⁶ Entretien avec l'une des porte-parole du STRASS.

réappropriation et une « resignification²⁷ » des stéréotypes et des stigmates attachés à la figure de la prostituée. Ces stéréotypes peuvent être ironiquement exhibés, exagérés, dans une caricature de la caricature. La dramaturgie à l'œuvre dans le défilé festif de la « Pute Pride », par exemple, intègre une dimension ouvertement carnavalesque, dans une débauche d'effets et de clichés. L'injure ainsi appropriée devient un marqueur identitaire et, indissociablement, un manifeste politique. De façon symétriquement opposée, certaines manifestantes défilent sous une apparence physique banalisée, en s'inspirant des conventions traditionnelles et des rituels fixes de la manifestation catégorielle, dans l'intention elle aussi politique de représenter et de normaliser le travail sexuel comme « un métier comme un autre ».

Conclusion

L'on assiste ainsi, au cours de la dernière croisade morale contre la prostitution, à une querelle des images photographiques au sein des espaces publics numériques. Le succès de cette croisade et la prégnance des positions dites « abolitionnistes » transparaissent, parmi les flux informationnels, dans la rareté des images consacrées aux mobilisations des travailleuses du sexe en faveur de la reconnaissance de leur existence et de leur activité. Pareille rareté montre combien les processus de sélection et de hiérarchisation de l'information à l'œuvre dans la presse en ligne généraliste viennent priver les prostituées de la possibilité de se représenter par elles-mêmes dans l'espace public, c'est-à-dire d'y exister autrement que sous le prisme d'une représentation tronquée. Les documents visuels rassemblés et analysés constituent ainsi un cas extrême d'une circulation numérique pléthorique d'images caricaturales des prostituées, telles qu'elles sont données à voir dans la presse en ligne généraliste, et, en contrepoint, de rares photographies où elles s'affirment comme des sujets politiques et juridiques de plein droit. Ces dernières, qui demeurent dans les marges des espaces publics numériques, tentent d'établir non seulement un « contre-public²⁸ » idéal, mais aussi, par l'efficacité symbolique du travail de représentation, la « bonne forme » d'une communauté fédérée pour la défense de ses droits. Ces luttes pour la visibilité et, partant, pour la reconnaissance ne peuvent occulter, pour autant, la faible montée en généralité de la cause des travailleuses du sexe au cours de la dernière décennie.

²⁷ Butler J., *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Editions Amsterdam, 2004 ; Paveau M.-A., « La blessure et la salamandre : théorie de la resignification discursive », in Bazin M., Lambert F., Sapio G. (dir.), *Stigmatiser. Discours médiatiques et normes sociales*, Lormont, Editions Le Bord de l'eau, 2020, p. 217-235.

²⁸ Fraser N., « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, 2001/3, n° 31, p. 125-156.